

## DROITS D'INSCRIPTION

### Inscription obligatoire

Pour les enseignants-chercheurs et doctorants :

- Gratuit
- 33 € TTC le déjeuner du mardi\* (places limitées)

### Pour les professionnels :

- 77 € TTC l'après-midi du lundi
- 154 € TTC la journée du mardi
- 231 € TTC les deux jours
- 33 € TTC le déjeuner du mardi\* (places limitées)

\*cocktail organisé en salle de la Rotonde de l'Université Jean Moulin Lyon 3, prix du repas en plus du prix à la journée pour les professionnels

### Le colloque se déroulera au format hybride

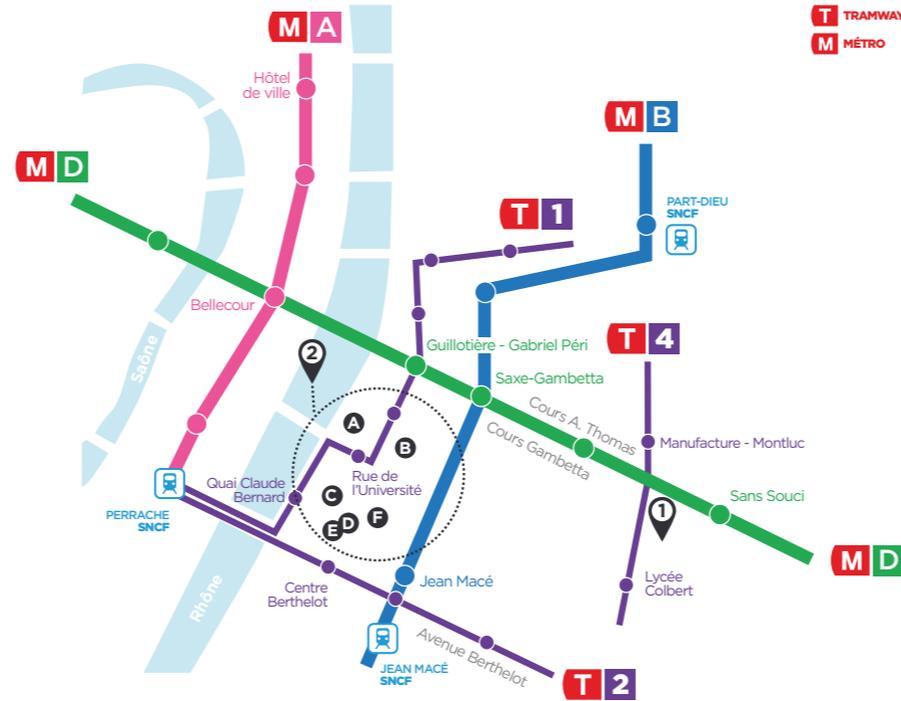
Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : [edpl.univ-lyon3.fr/actualites](http://edpl.univ-lyon3.fr/actualites)

## CONTACT

**Équipe de droit public de Lyon**  
Alexandra GASMI  
Karine NAPOLEONE

✉ [edp-lyon@univ-lyon3.fr](mailto:edp-lyon@univ-lyon3.fr)

☎ 04 78 78 70 59



1 CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8<sup>e</sup>  
 15 cours Albert Thomas  
 6 rue Pr. Rollet  
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7<sup>e</sup>

A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ 15 quai Claude Bernard	B BÂTIMENT NEW DEAL 25 rue de l'Université
C ATHÉNA DUGAS 7 rue Chevreul	D IUT JEAN MOULIN 88 rue Pasteur
F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL 18 rue Chevreul	E MILC 35 rue Raulin



AUX CONFINS DU DROIT

ADMINISTRATIF



Sous la direction scientifique des Professeurs  
Christophe Roux et Christophe Testard

🕒 14H00 - 17H30 // 09H30 - 17H15

19 & 20 SEPTEMBRE 2022

📍 AMPHITHÉÂTRE HUVELIN  
Université Jean Moulin  
Lyon 3  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>



9 Manufacture des Tabacs  
9 Campus des Quais  
9 Campus de Bourg-en-Bresse  
[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)



## LUNDI 19 SEPTEMBRE

14h00 - 17h30

### 🕒 14h00 | Allocution introductive

Christophe Roux, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, directeur de l'Équipe de Droit Public de Lyon

Christophe Testard, Professeur à l'Université Clermont Auvergne

### I. RENVERSER LES TOTEMS ?

Sous la présidence de Jérôme Travard, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, directeur de l'IUT

### 🕒 14h30 | Le droit administratif comme droit de l'administration

Pascale Idoux, Professeure à l'Université de Montpellier

### 🕒 15h00 | Le droit administratif comme droit de l'exorbitance

François Blanc, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

### 🕒 15h30 | Le droit administratif comme droit du juge administratif

Fabrice Melleray, Professeur à l'École de droit de Science Po Paris

### 16h00 | Débats et Pause

### 🕒 16h30 | Le droit administratif vu de l'autre côté de la frontière

- *Le point de vue du droit pénal* : Evan Raschel, Professeur à l'Université Clermont Auvergne, directeur du Centre Michel de l'Hospital
- *Le point de vue des droits administratifs étrangers* : Denis Jouve, Professeur à l'Université de Reims

### 17h30 | Fin de la journée

## MARDI 20 SEPTEMBRE

09h30 - 17h30

### II. REDÉFINIR LES CATÉGORIES ?

Sous la présidence de Charles-André Dubreuil, Professeur à l'Université Clermont Auvergne

### 🕒 09h30 | Les nouveaux pouvoirs administratifs

Léo Vannier, Professeur à l'Université de Grenoble - Alpes

### 🕒 10h00 | Les nouveaux administrés

Lucie Cluzel-Métayer, Professeure à l'Université Paris X- Nanterre

### 10h30 | Débats et Pause

### 🕒 11h00 | Les nouveaux actes administratifs

Mattéo Bartolucci, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

### 🕒 11h30 | Les nouveaux biens publics

Caroline Chamard-Heim, Professeure à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

### 12h00 | Débats

### 12h30 | Déjeuner

### III. EFFACER LES FRONTIÈRES ?

Sous la présidence d'Hervé de Gaudemar, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, doyen de la Faculté de Droit

### 🕒 14h00 | Le droit des obligations

Anne Jacquemet-Gauché, Professeure à l'Université Clermont Auvergne

### 🕒 14h30 | Le droit procédural

Ariane Meynaud-Zeroual, Maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Sorbonne

### 15h00 | Débats et Pause

### 🕒 15h30 | Le droit gouvernemental

David Mongoin, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

### 🕒 16h00 | Le droit de l'activité professionnelle

Charles Fortier, Professeur à l'Université de Franche-Comté

### 16h30 | Débats

### 🕒 16h45 | Conclusion(s)

Gweltaz Eveillard, Professeur à l'Université Rennes 1

### 17h15 | Fin du colloque

